



Centre Franco-Allemand  
de Provence  
19, Rue du Cancel  
13100 Aix-en-Provence  
04 42 21 29 12  
julia.drevertmann@cfaprovence.com



## ***Fiche d'inscription Cours d'allemand 2023-2024***

<b>Nom :</b>	<b>Date et lieu de naissance :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Profession :</b>
<b>Adresse :</b>	<b>Pourquoi apprenez-vous l'allemand? :</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>Comment nous avez-vous connu? :</b>
<b>Mail :</b>	
<b>Cours :</b>	
<b>Date et signature (voir conditions générales ci-dessous) :</b>	Règlement: chèque/espèces/virement IBAN : FR76 1027 8089 9200 0190 4134 071 BIC : CMCIFR2A Objet : Cotisation 2023-2024

**Conditions générales :**

- L'inscription dans un cours d'allemand donne droit au prêt de livres, vidéos, DVD/CD des bibliothèques allemandes du Centre Franco-Allemand (mabib.fr/cfap) et de la bibliothèque Méjanes, ainsi qu'à l'envoi du programme trimestriel au tarif membre pour les manifestations du Centre Franco-Allemand.
- Veuillez nous adresser le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé accompagné de votre (vos) chèque(s), trois maximum.
- Les manuels sont à la charge des élèves.
- En cas d'effectif insuffisant, le CFAP se réserve le droit d'annuler les cours. Les inscrits seront alors remboursés en tenant compte des cours déjà assurés.
- Les personnes qui souhaitent s'inscrire à plusieurs cours bénéficient d'une réduction de 20 % sur le deuxième cours à l'année.
- Pour les cours individuels: si vous êtes tenu d'annuler une leçon, nous vous prions d'en informer le Centre au moins deux jours ouvrables à l'avance, sinon, nous nous voyons dans l'obligation de facturer les cours.
- Si la situation sanitaire l'exige, le CFAP se réserve le droit de poursuivre les cours à distance.
- Une fois le début des cours assuré, aucun remboursement ne sera effectué.
- Le Centre Franco-Allemand fait partie des organismes agréés pouvant dispenser des cours dans le cadre de la formation continue (n° 93131556913). Aux frais des cours s'ajoute alors un montant forfaitaire pour les frais de dossier.